

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 14 mars 2012.

Enquête auprès des nouveaux habitants

Le conseil municipal prend connaissance des résultats d'une enquête auprès des nouveaux habitants réalisée par des étudiantes en BTS du Lycée Jean Le Taillandier. L'objectif principal était de connaître les raisons pour lesquelles ces nouveaux habitants ont choisi la commune.

Compte Administratif 2011

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2011 ainsi que le compte de gestion du Trésorier dont les résultats s'établissent comme suit :

Budget principal :

Total recettes de fonctionnement :	1 561 331.82
Total dépenses de fonctionnement :	1 118 817.27
Excédent de fonctionnement 2011 :	442 514.55
Reprise de l'excédent 2010 :	134 176.12
Excédent cumulé 2011 :	576 690.67

Au budget primitif 2012, une partie de cet excédent, soit 370 463.84 €, va être affectée à l'investissement pour couvrir le déficit.

Recettes d'investissement 2011 :	719 391.36 €
Dépenses d'investissement 2011 :	548 657.27
Excédent d'investissement 2011 :	+ 170 734.09
Reprise Déficit Investissement 2010 :	- 281 445.42

Déficit cumulé Investissement 2011:	- 110 711.33
Déficit RaR 2011 au 31/12 :	- 259 752.51
Total déficit Invt 2011 :	- 370 463.84

Budgets annexes :

Assainissement :

Total dépenses d'exploitation :	17 677.31
Total recettes d'exploitation :	50 898.95
Excédent 2011	33 221.64
Reprise excédent 2010 :	72 448.51
Excédent cumulé 2011 :	105 670.15

Total dépenses d'investissement :	7 382.06
Total recettes d'investissement :	15 842.24
Excédent d'investissement 2011 :	8 460.18
Reprise excédent 2010 :	47 772.88

Excédent cumulé 2011 :

56 233.06

Vote du budget primitif 2012 :

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif qui s'équilibre comme suit :

Budget principal :

Dépenses et recettes de Fonctionnement : 1 755 072. 83 €

Dépenses et recettes d'Investissement : 1 703 214. 64 €

Budgets annexe de l'assainissement :

Dépenses et recettes d'exploitation : 131 278.15 €

Dépenses et recettes d'investissement : 75 076.06 €

Les principales opérations d'investissement inscrites sont

- L'aménagement de la VC 5
- Les travaux d'aménagement du Cœur de Bourg
- L'aménagement de l'entrée de bourg côté VC 5
- le programme de voirie 2012
- les aménagements paysagers

Indemnité de gardiennage de l'église : Le conseil municipal décide d'attribuer une indemnité d'un montant de 119.55 € pour l'année 2012 conformément à la circulaire ministérielle du 25 janvier 2012.

Travaux à la salle des Fêtes : le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise BOUVET de Combourtillé pour la réfection de l'enduit extérieur de la salle des fêtes d'un montant de 6 202. 75 € HT.

Fiscalité directe locale

Le conseil municipal décide à l'unanimité le maintien des taux de fiscalité directe locale soit :

- Taxe d'habitation : 16.74%

- Taxe foncier Bâti : 17.24%

- Taxe foncier non bâti : 40.10%

Résultat de la consultation pour le programme de voirie 2012.

Roger SAUDRAIS, adjoint à la voirie, présente le résultat de la consultation des entreprises pour le programme de voirie 2012.

Le conseil municipal valide la proposition de retenir l'entreprise STPO de LAVAL pour un montant de 48 142.50 € HT en solution de base, soit en tri-couche.

Dénomination de l'Orquère

Le conseil municipal décide de dénommer le secteur de la ferme de l'Orquère le « Domaine de l'Orquère ». La numérotation des constructions sera établie ensuite par arrêté municipal.

Etat d'avancement du projet d'étude Contrats d'objectifs – Développement urbain –

Michel BRARD, Adjoint à l'urbanisme, précise que la consultation des bureaux d'étude est lancée sur la base d'un cahier des charges établi en commission. L'ouverture des offres et l'audition de candidats auront lieu en avril.

Travaux Cœur de Bourg

Monsieur le Maire donne l'état d'avancement des travaux commencés par le lotisseur. Les travaux pour l'aménagement communal commenceront mi-avril. Il est prévu que les jeux de l'aire extérieure du centre de loisirs soient installés pour fin juin.

Compte rendu de réunions

Michel BENEDETTI donne le compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du SMICTOM du 29 février ainsi que de la réunion de la Commission Locale d'Information et de Surveillance de la société CHIMIREC.

Elections Présidentielles

Le conseil municipal établit les permanences pour le scrutin électoral des Présidentielles des dimanches 22 avril et 6 mai.

Questions diverses

Prochain bulletin

Isabelle MORICEAU donne connaissance du contenu du prochain bulletin vu en commission communication.

Demande de gratuité de la salle des fêtes

Le conseil municipal décide de ne pas accorder la gratuité de la salle des fêtes au Comité de Jumelage pour le repas qui sera organisé à l'occasion de l'accueil des anglais, considérant que les associations bénéficient déjà d'un demi tarif.

